



Éviter les polluants : vivre en bonne santé même en situation de précarité

Module 2026

De nombreuses études ont mis en évidence l'impact de notre environnement intérieur sur notre santé (troubles de l'attention, autisme, allergies, obésité...). Les médecins et autres acteurs de santé alertent également quant à la vulnérabilité de certains publics (enfants, adolescents, femmes enceintes et allaitantes, publics précaires...). À l'heure où les européens passent plus de 80 % de leur temps dans des espaces clos et pollués, cette formation a pour premier objectif de vous donner les clefs pour rendre les personnes en situation de précarité actrices de leur santé en agissant sur leur environnement intérieur. Cette formation pensée pour les travailleurs sociaux se déroulera en toute bienveillance, de manière participative et sans jugement.



Dates et durée

Vendredis 5 et 19 juin 2026
14 heures de formation



Coût de la formation

Individuel.le : 196 €
Formation continue : 840 €
Remise adhérent.e individuel.le : -10 %



Lieu de la formation

Observatoire Parisien Santé Environnement
11 rue George Eastman
Paris, 75013



Publics cibles

Professionnel·le·s du secteur social, des associations de lutte contre la précarité, des services publics...



Conditions d'accueil

Pas d'hébergement sur place aux alentours disponible sur demande. Les repas sont à la charge du stagiaire.



Prérequis souhaitables

Aucun prérequis n'est demandé.

Pour toute demande sur les particularités et les adaptations des formations, ou si vous êtes en situation de handicap : contactez formations@graine-idf.org



graine
île-de-france

Le Graine Île-de-France est un organisme de formation déclaré, référencé datadock et certifié Qualiopi.

Avis sur la formation / Témoignages

Ce que vous pensez de nous :



Accueil

100 % des répondant.e.s ont été satisfait.e.s de l'accueil en 2024, dont 68,7% de participant.e.s très satisfait.e.s.



Contenus de la formation

92,2% des répondant.e.s ont été satisfait.e.s du contenu de la formation en 2024.



Compétence des intervenant.e.s

93,7% des répondant.e.s ont été satisfait.e.s des compétences des intervenant.e.s en 2024.

Ce que vous dites de nous :



Formation agréable et très intéressante. Les stagiaires sont vraiment là pour découvrir et leur participation est réellement sollicitée. On en ressort plus instruit sur le sujet, ce qui permet d'améliorer nos pratiques !



Guillaume Lemaigen – éco-animateur chez Pikpik Environnement - Participant du module 2024.



Programme détaillé

JOUR 1 (vendredi 5 juin 2026)

Objectifs de la formation

- Découvrir la santé environnementale (cosmétiques, entretien, alimentation)
- Comprendre les enjeux d'un logement sain ;
- Apprendre à prioriser les actions.

Contenus

- Présentation théorique et participative de la santé environnementale et de ses enjeux ;
- Présentation ludique, participative et bienveillante des risques chimiques dans les produits de consommation (cosmétiques, entretiens, alimentaires, loisirs créatifs...);
- Réflexion quant aux différentes alternatives ;
- Évaluation des risques simplifiée ;
- Création d'un groupe d'échange sur le logement sain.

Méthodes pédagogiques et techniques d'animation

Méthode participative, expérimentale et approche cognitive.

Supports employés

- Diaporama
- Table de tri de produits
- Visite de laboratoire
- Paper board

Modalités d'évaluation

Bilan et échanges sur la journée de formation



Formatrice

Jennifer Oses

Écotoxicologue et toxicologue
Experte en évaluation des risques chimiques
Spécialisée en santé environnementale auprès des publics vulnérables



Programme détaillé

JOUR 2 (vendredi 19 juin 2026)

Objectifs de la formation

- Diffuser des messages sans les rendre anxiogènes ;
- Adapter son discours santé environnement en fonction de son interlocuteur·trice ;
- Apprendre à gérer les situations complexes lors de la diffusion des messages ;
- Passer à l'action.

Contenus

- Échange sur les freins à la diffusion des messages en santé environnementale ;
- Jeu de mise en situation afin d'aider le·la participant·e à désamorcer une situation complexe en santé environnementale (cas particuliers : personnes asthmatiques, allergiques, réfractaires...);
- Adaptation des outils préexistants aux besoins du public cible.

Méthodes pédagogiques et techniques d'animation

Méthode participative, expérimentale et approche cognitive.

Supports employés

- Diaporama
- Plaquettes d'information
- Paper board

Modalités d'évaluation

Bilan et échanges sur la journée de formation
Conception de supports adaptés aux besoins du public cible



Formatrice

Jennifer Oses

Écotoxicologue et toxicologue
Experte en évaluation des risques chimiques
Spécialisée en santé environnementale auprès des publics vulnérables



La structure qui accueille la formation

L'Observatoire Parisien de Santé Environnementale vous accueille pour ce module de formation.



La Ville de Paris fait preuve d'un investissement historique dans le champ de la santé environnementale, de la salubrité et de l'hygiène avec la création du Laboratoire d'hygiène de la Ville de Paris, du Laboratoire d'étude des particules inhalées et du Service municipal d'actions de salubrité et d'hygiène, puis la mise en place du Plan Paris santé environnement (PPSE) et du Service parisien de santé environnementale (SPSE) qui assure notamment la coordination de ce plan.

Le Service parisien de santé environnementale (SPSE) compte aujourd'hui 3 laboratoires et 2 départements scientifiques et techniques. Il dispose de capacités d'intervention sur le terrain et analytiques permettant d'assurer que l'environnement physique, chimique et biologique des établissements de la Ville et les espaces publics extérieurs ne présentent pas de risques inacceptables pour la santé des travailleurs et des usagers. Il dispose également de capacités d'étude et d'expertise permettant d'apporter un appui aux directions de la Ville mettant en œuvre des politiques publiques dans des domaines variés (urbanisme, biodiversité, résilience, construction publique, action sociale, etc.) pour la prise en compte de la santé environnementale, aux fins d'améliorer la santé des Parisiens et de réduire les inégalités de santé.

Il promeut le développement d'une « culture de la santé environnementale » au sein des services de la Ville et de la communauté parisienne, via la mise à disposition d'outils de formation et d'information adaptés aux différents publics.

Accès

11 rue George Eastman, Paris 13ème

Accès transports en commun :

- Métro 6 : Place d'Italie
- Métro 14 : Olympiades

Hébergement

Des hébergements privés sont présents dans les environs et accessibles à pieds.

Liste des hébergements disponibles sur demande auprès de Jeanne Grégoire :
jeanne.gregoire@graine-idf.org



Délais d'accès à la formation

Validation de votre inscription - formation individuelle (vous financez vous-même votre formation)

- Si vous êtes adhérent.e, merci de bien vérifier si vous êtes à jour de votre cotisation ! Dans le cas contraire, vous ne bénéficierez pas de votre remise de 10 %.
- Pour confirmer votre inscription, il est nécessaire de nous faire parvenir un chèque d'arrhes correspondant à 40 € par jour de formation.
- Une fois votre chèque reçu, nous vous enverrons votre convention de formation.

Validation de votre inscription en formation continue (votre formation est financée par votre employeur.euse)

- Nous vous éditons un devis à nous retourner tamponné et signé, puis nous vous enverrons votre convention de formation.
- Si votre employeur est une collectivité, veuillez nous adresser un bon de commande (ou le numéro d'émission) avant la validation de votre inscription.

Nous vous prions de vous assurer de nous renvoyer ces documents au plus tard 30 jours avant le début de la formation.

Ensuite, avant la date de la formation, nous vous ferons parvenir par email un questionnaire des attentes, une convocation, ainsi que toutes les informations pratiques (date et lieu de rendez-vous, matériel nécessaire, etc.).

Annulation de la formation

- Dans le cas où une formation serait annulée, nous vous en informerions dans un délai maximum de 15 jours avant la date de début par courriel ou téléphone. Les arrhes correspondantes seraient alors détruites.
- Dans le cas où vous souhaiteriez annuler votre inscription, vous devez nous en avertir 30 jours avant le début de la formation. Dans le cas contraire, nous conserverions les arrhes versées.